

Une nouvelle affaire de pédophilie menace le cardinal Barbarin

15 avril 2016 | Par Daphné Gastaldi, Mathieu Martiniere et Mathieu Périssé

À Lyon puis à Montauban, où il avait été éloigné, les autorités diocésaines ont été alertées dès 2002 puis les années suivantes de la dangerosité pour les jeunes du père D., sans jamais alerter la justice. Or, entre 2005 et 2009, le père D. a fait au moins une nouvelle victime mineure. Une enquête préliminaire vient d'être ouverte à Toulouse. Mediapart a rencontré l'ancien prêtre, sur le point d'être renvoyé à l'état laïque, et sa victime.

Lyon (Rhône), Tarn-et-Garonne, de nos envoyés spéciaux.— Son nom n'a pas encore été effacé de l'annuaire du diocèse de Lyon. Il y apparaît discrètement, en bas de page, dans la rubrique « *prêtres en ministère extra-diocésain* ». Et pourtant, une enquête préliminaire vient d'être ouverte, début avril, sur le cas du père D., un prêtre lyonnais exfiltré par son diocèse dans le Tarn-et-Garonne en 1994, mais jamais signalé à la police ni à la justice.

Cette nouvelle affaire, révélée par Mediapart, met à mal la défense du cardinal Barbarin. Car après sa nomination à Lyon en 2002, Barbarin a rencontré à plusieurs reprises le père D. Sans aucun suivi. Sans alerter la justice. Or, quelques années plus tard, à la lumière des témoignages que nous avons recueillis, au moins un mineur de la région toulousaine a été victime d'agressions sexuelles et plusieurs jeunes, mineurs et majeurs, sont tombés sous l'emprise psychologique destructrice du père D.



Le cardinal Barbarin. © Reuters

Nous avons adressé, mercredi 13 avril, une liste de questions aux diocèses de Lyon et Montauban. Hasard du calendrier, Mgr Barbarin nous a indiqué qu'une démarche venait d'être entreprise pour renvoyer ce prêtre à l'état laïque. Mais cette annonce intervient plus de dix ans après que le père D. a été interdit de tout ministère par Philippe Barbarin.

Dans le Tarn-et-Garonne, nous avons pu rencontrer le père D. et échanger plusieurs heures avec lui sur ses actes et son parcours, de Lyon à Montauban. Nous avons également retrouvé plusieurs victimes et témoins des agressions du père D., qui nous ont remis des lettres et des courriels édifiants.

Parmi eux, Jacques F., qui mène une enquête à en perdre haleine. Ce père de famille essaie d'arracher son fils de l'emprise du prêtre, débarqué de Lyon à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) en 1994, sans explications. Dans son salon, on découvre une enveloppe datée du 27 septembre 2004. Toujours la même écriture, retrouvée sur toutes les autres lettres destinées à son fils lycéen. À l'encre rouge, les paroles d'une chanson y sont retranscrites : « *C'est une histoire d'amour comme les autres, une histoire d'amour, douce folie.* » Sauf que cette lettre est signée de la main d'un adulte, le père D., alors âgé de 50 ans. Le fils de Jacques, lui, n'en a que 16.

Le choc est d'autant plus rude pour Jacques F. que ce prêtre ne lui est pas inconnu. Il est même considéré comme un ami de sa belle-famille, chez qui il "squatte" régulièrement. Alerté, l'évêque de Montauban de l'époque apaise la famille. « *Je ne peux qu'approuver votre attitude concernant votre fils. En effet, j'ai retiré à D. toute fonction sacerdotale dans mon diocèse* », écrit Mgr Bernard Housset, le 22 octobre 2004.

L'affaire semble réglée. « *On a été naïf. Mais il y a un mois, j'ai appris qu'ils se voyaient toujours*, explique Jacques F. *Mon fils va très mal aujourd'hui. Il est tombé sous son emprise. Et il a de gros problèmes de santé, des douleurs généralisées. Il peut à peine marcher. Il n'y a aucune explication médicale* », poursuit-il, abattu.

Jacques F. lance alors un appel sur le site de l'association La Parole libérée, créée à l'origine pour d'anciens scouts abusés sexuellement par le père Preynat à Sainte-Foy-lès-Lyon (lire notre article « [Les pourfendeurs du silence](#) »). Deux autres témoignages arrivent rapidement au sujet du père D. Ces éléments convainquent Jacques F. de saisir la justice, douze ans après les faits. Son fils, dans un état « dégradé », a presque coupé tous les ponts avec sa famille.

Le 29 mars 2016, Jacques F. dépose un signalement en gendarmerie et dénonce, lettres à l'appui, un « *gourou manipulateur* ». Depuis, une enquête préliminaire a été ouverte à Montauban, reprise par le procureur de Toulouse. Selon nos dernières informations, aucun fait de nature sexuelle n'a été apporté à ce dossier. Pour le moment. Car une autre victime, qui ne souhaite pour le moment pas porter plainte, a raconté à Mediapart avoir été la cible d'agressions sexuelles du père D. entre 2005 et 2009.

L'histoire du père D. est presque emblématique de la torpeur et du laxisme de l'Église de France. Les témoignages et les éléments en notre possession courent sur une vingtaine d'années. Ils se succèdent et se confirment, de Lyon à Montauban. Originaire d'une famille du Tarn-et-Garonne, le père D., né en 1954, est ordonné prêtre dans le diocèse de Lyon en 1983. Fait peu anodin, dans les années 1970, il va même côtoyer, en tant qu'animateur aux scouts Saint Luc de Sainte-Foy-lès-Lyon, le père Bernard Preynat. L'homme, aujourd'hui mis en

examen, est soupçonné d'avoir abusé sexuellement plus de soixante enfants entre 1970 et 1991. Il est le premier et principal accusé de ce « *Spotlight* à la française ».

« Les années du “Cercle des poètes disparus” »

La première alerte intervient en 1994, à Lyon. Le père D. est alors prêtre à la paroisse Sainte-Élisabeth, sur la colline de la Croix-Rousse. Il est également l'aumônier du lycée Saint-Exupéry. C'est un homme charismatique. Il a l'oreille des jeunes, sa porte de la cure de la rue Hénon est toujours ouverte. Même la nuit. « *Il se donnait corps et âme pour eux. Il a passé des nuits à faire réviser les gamins mais le problème, c'est qu'il tombait amoureux* », se souvient une ancienne accompagnatrice de la paroisse de la Croix-Rousse, qui estime s'être montrée vigilante à l'époque. « *Dans notre maison de campagne, on lui avait préparé une chambre quand il venait avec les enfants, le week-end, mais il n'y allait pas. Il dormait au milieu des enfants, au milieu de ses brebis.* »

Alice* a 15 ans lorsqu'elle rencontre le père D. Elle est au lycée et fréquente alors la cure de la rue Hénon. Un petit groupe restreint de jeunes, des habitués, se forme autour du père D. Ils parlent beaucoup, vivent en autarcie et partent en retraite le week-end. Ils ont même un vocabulaire propre comme « *vivre des relations vraies* » ou « *dépasser ses limites* ». « *Il faut remettre ça dans un contexte, raconte aujourd'hui Alice. Ces années-là sont aussi celles du Cercle des poètes disparus. Je pense que nous traversions tous cette quête d'idéal propre à l'adolescence et que nous trouvions à la cure un moyen de l'exprimer.* »



Mgr Bernard Housset, évêque de Montauban de 1996 à 2006.

Sous l'œil « bienveillant » du père D., des cercles de discussion se mettent en place. Chaque jeune joue l'introspection, se livre, tombe les masques devant les autres. Des analyses graphologiques ou des ennéagrammes, des tests de personnalités très controversés, à la limite du sectaire, sont réalisés à la demande du père D. Une sorte de tribunal de la vérité, du jugement de l'autre, se met en place. Le don de soi va très loin. Alice décide de s'éloigner de la cure. « *C'était douloureux et parfois violent* », raconte aujourd'hui Alice.

La personnalité et les méthodes du père D. clivent, une méfiance s'installe. En 1994, des plaintes de paroissiens et de laïcs arrivent sur le bureau du diocèse de Lyon. Le père D. est alors exfiltré dans le Tarn-et-Garonne, à Castelsarrasin, où il officiera jusqu'en 2002. Officiellement pour veiller au chevet de son père, mourant, qui habite la région. Mais son supérieur, à son arrivée dans le Sud-Ouest, se rappelle encore aujourd'hui précisément des faits. « *J'ai été étonné de voir un garçon de cette valeur arriver de Lyon. C'est un type brillantissime* », nous confie aujourd'hui le père Del Marco, à Montauban. « *À l'époque, je lui ai posé la question, en lui disant : "Quand on lâche quelqu'un comme toi, c'est qu'il y a un problème. Dis-moi ce qu'il s'est passé à Lyon."* Il m'a alors fait une lettre où il me disait qu'on l'accusait d'être un gourou dans sa paroisse. »

Lors de son départ en 1994, le diocèse de Lyon a-t-il tenu informé Montauban des antécédents du père D. ? Nommé à la tête du diocèse de Montauban, en septembre 1996, Mgr Housset s'interroge alors sur ce transfert auprès de son vicaire général, déjà en place à l'époque. Il n'obtient qu'une réponse partielle. « *Ce prêtre a voulu se rapprocher de son père vieillissant pour le soigner* », fait-il savoir aujourd'hui à Mediapart. Une réponse manifestement incomplète. Car du côté du diocèse de Lyon, on confirme cette version, tout en ajoutant que « *certaines personnes lui reprochaient une emprise psychologique sur des jeunes et adultes* ».

En juillet 2002, les rumeurs rattrapent le père D. Un courrier est envoyé à l'évêché de Montauban. Une victime de la région affirme avoir été « *sous l'emprise captative* » du prêtre, se souvient Mgr Housset, alors évêque du diocèse, qui décide « *de lui retirer tout ministère, car son comportement n'était pas digne d'un prêtre* ». Le père D. vit alors retiré dans sa maison familiale du Tarn-et-Garonne et n'a désormais plus de responsabilité officielle dans la paroisse. « *Il est utile de préciser que le diocèse n'a plus de lien avec D. à partir du moment où il n'a plus exercé de ministère, même s'il habite le département* », précise le diocèse actuel de Montauban. Une manière commode de se dégager de toute responsabilité, tout en renvoyant la balle au diocèse de Lyon.

Dans la foulée, le père D. est interdit de tout ministère en 2005 par Mgr Barbarin. La même année, une rencontre est organisée à Lourdes, entre Philippe Barbarin, Bernard Housset et le père D. À cette occasion, un renvoi à l'état laïque est évoqué, sans suite. Désormais lâché par ses supérieurs, sans réel suivi, le père D. va faire d'autres victimes. Il ne s'agit plus seulement d'emprise morale, mais d'agression sexuelle sur mineur.

« **Des caresses sur l'ensemble du corps** »

Laurent a 15 ans quand il subit pour la première fois les attouchements du père D., durant l'année scolaire 2004-2005. Scolarisé en 3^e dans l'agglomération toulousaine, l'élève est en confiance. Il côtoie le prêtre depuis son enfance. L'homme se rend souvent dans la maison familiale, sa présence dans la chambre de Laurent n'éveille pas les soupçons. Comment, ce jour-là, se retrouvent-ils allongés tous les deux sur son lit d'adolescent ? La main du père D. s'est glissée sur le sexe de l'adolescent. L'attouchement tétanise le jeune garçon.

Quelques mois plus tard, à l'été 2005, le père D. emmène Laurent en vacances. Une virée en voiture dans le Sud-Est, une semaine de camping en duo au cours de laquelle l'adolescent subit à nouveau plusieurs attouchements. « *Après cet été, je me suis éloigné un moment de lui* », raconte Laurent.

Les années s'écoulent sans contact entre Laurent et le père D. L'adolescent a maintenant 17 ans. À l'été 2007, avant d'entrer en terminale, il le croise à nouveau lors d'un anniversaire et recommence à le côtoyer régulièrement. Le rapprochement est favorisé par son grand frère, Romain. De trois ans plus âgé, lui aussi s'est mis à fréquenter dès 2005 le père D., bientôt rejoint par deux amis d'enfance, Thomas et Nicolas. À partir de 2008, les trois amis se sont installés en colocation dans une maison à côté de Toulouse. Le père D. prend vite l'habitude d'y passer à l'improviste, plusieurs fois par semaine.

Les trois jeunes hommes évoquent à l'unisson un homme « *brillant* » aux « *conversations passionnantes* ». Un prêtre qui cite Alain Badiou, Slavoj Žižek ou encore Mehdi Belhaj Kacem, des penseurs connus pour leurs engagements d'extrême gauche, tout en distillant cette philosophie très personnelle basée sur la notion de confiance et d'engagement collectif. « *Il avait cette faculté à jouer sur la confiance pour finalement nous couper du reste du monde* », se souvient Romain.

À l'été 2008, Laurent vient d'avoir son bac et passe régulièrement à la colocation où se trouve son frère. Il y subit à nouveau des attouchements en juillet 2008. Mais l'adolescent tente de résister et engage le lendemain une discussion avec le père D. « *Je lui ai dit clairement que je ne voulais pas de ça, que je ne voulais plus aucun contact physique avec lui* », se rappelle Laurent. Malgré tout, il continue de fréquenter son agresseur, attiré par les discussions passionnées et une amitié réelle. Si bien qu'à la rentrée 2008, alors que le jeune étudiant emménage dans un appartement à Toulouse, le père D. finit par s'y installer. Pendant un an, presque tous les soirs, l'homme se livre à des attouchements sur Laurent. « *Son truc, c'était de dire qu'il allait me "pacifier"* », raconte la victime. *En fait, c'était des caresses sur l'ensemble du corps, sauf sur le sexe parce que j'arrivais à l'éviter. C'était horrible, j'étais toujours prostré. Je ne vois pas comment il aurait pu penser que j'appréciais ça* », dit-il aujourd'hui, la voix un peu tremblante.



La basilique de Fourvière, à Lyon. © Janet Goode/RCF

- **« J’assume tout ce que j’ai fait »**

Nous avons retrouvé le père D. dans la maison héritée de ses parents, dans un petit village de campagne du Tarn-et-Garonne. Cheveux bouclés grisonnants, il porte une parka noire, un jogging bleu-gris chamarré et des chaussures de randonnées usées. Derrière des lunettes teintées, des grands yeux bleus, surmontés de sourcils broussailleux, nous interrogeant avec insistance.

Le sexagénaire hésite quelques minutes. *« J’assume tout ce que j’ai fait. Je n’ai pas le sentiment d’avoir imposé des gestes »*, assure-t-il. *« Vous pouvez embrasser quelqu’un qui ne vous embrassera pas en retour, ce n’est pas nécessairement qu’il était contre »*, poursuit-il. Devant lui, la table basse est recouverte de figurines d’animaux en plastique, comme autant de jouets d’enfants soigneusement alignés.

L’implicite, l’interprétation, le sous-entendu. Le père D. en joue avec virtuosité. Anxieux, il s’accroche aux barres de la chaise, près de ses pieds, et se balance. Les mains tremblantes et les lèvres serrées, il ponctue ses phrases de longs silences. *« Je n’ai jamais été un gourou, se défend-il. J’ai un charisme, un tempérament, c’est indéniable. Mais un gourou, voire un manipulateur, non. »*

Et pourtant, l’emprise du père D. sur Laurent ne prend fin qu’à l’automne 2009. Dans un sursaut, le jeune homme parvient à le chasser. S’ensuit une correspondance accablante. *« Plusieurs fois, Laurent m’avait dit des phrases comme “Je décide ce que je veux faire de mon corps”, “Je n’ai pas de culpabilité par rapport à la masturbation...”*, écrit le père D., le 2 décembre 2009. *Et quand, dans cette approche affectueuse de son corps je caresse le sexe de Laurent, c’est une continuité. »*

« Rassure-toi, je ne suis pas pédophile »

Dans ses courriers, le père D. se met parfois en scène. Comme dans cette longue lettre envoyée à l’été 2005 à Laurent, alors âgé de 15 ans, quelques jours après les abus commis pendant la semaine de vacances dans le Sud-Est. Dans un dialogue de théâtre, il va interpréter le rôle d’un « harceleur » interrogé par un « commissaire ». Le parallèle avec ses actions récentes est flagrant.

En 2009 comme en 2005, les mots sont éloquents, et le père D. se dévoile parfois par antiphrase, comme dans cette lettre non datée, reçue par Laurent : *« Rassure-toi je ne suis pas pédophile (tu n’as pas encore quinze ans !) et ce n’est pas à ton corps que j’en veux (même si je suis sensible à la beauté des corps). »*

Ces courriers en forme d’aveux accélèrent la rupture entre le père D. et le groupe de jeunes. Aujourd’hui âgé de 28 ans, Laurent n’envisage pas de porter plainte. *« Ça ne m’apportera rien, je pense*, explique-t-il. *Mais je veux surtout éviter que le père D. fasse d’autres victimes. »* Pour l’heure, Laurent, Romain, Nicolas, Thomas n’ont pas été entendus dans le cadre de l’enquête ouverte au parquet de Toulouse.

Le diocèse de Lyon nous a indiqués ce mercredi 13 avril que le retour à l’état laïque du père D. venait d’être acté. Cette précipitation peut surprendre, plus de quatorze ans après la première lettre d’une victime adressée en 2002 à l’Église de France. Le Vatican a pourtant encore été récemment clair sur les alertes. Le 15 février dernier, la Commission pontificale

pour la protection des mineurs déclarait que les autorités religieuses, « *au-delà des contraintes juridiques, assumeront leur devoir moral de signaler aux autorités judiciaires en charge de la protection sociale tout mauvais traitement, même présumé* ».

*Pour préserver l'anonymat des victimes, les prénoms ont été modifiés.